



Boulogne-Billancourt, le 23 juillet 2020

Résultat de l'option pour le paiement du dividende 2019 en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carmila réunie le 29 juin 2020 a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende 2019 en actions.

Le prix d'émission de ces actions ordinaires nouvelles a été fixé à 10,98 euros, correspondant à 95% de la moyenne des cours d'ouverture cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de ladite Assemblée Générale diminuée du montant net du dividende de 1 euro par action et arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option était ouverte du 7 juillet au 21 juillet 2020 inclus. A la clôture de cette période, les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende 2019 en actions ont représenté environ 46,6% des actions de Carmila.

Pour les besoins du paiement du dividende en actions, 5 795 730 actions nouvelles ont été émises, représentant 4,23% du capital et 4,25 % des droits de vote de Carmila, sur la base du capital et des droits de vote au 30 juin 2020. Le règlement-livraison des actions et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris interviendront à compter du 27 juillet 2020. Ces actions porteront jouissance au 1^{er} janvier 2020 et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises aux négociations.

Le dividende global en numéraire à verser aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions s'élève à environ 72 millions d'euros et sera versé le 27 juillet 2020.

Contact investisseurs et analystes

Florence Lonis – Secrétaire Générale
florence_lonis@carmila.com
+33 6 82 80 15 64

Contacts presse

Morgan Lavielle - Directeur de la Communication
Corporate
morgan_lavielle@carmila.com
+33 6 87 77 48 80

Calendrier Financier

30 juillet 2020 (avant ouverture des marchés) : Résultats semestriels 2020

30 juillet 2020 (14h30) : Réunion d'Information Financière (à huis clos)

23 octobre 2020 (après clôture des marchés) : Activité du troisième trimestre 2020

A propos de Carmila

Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2019, son portefeuille était constitué de 215 centres commerciaux en France, Espagne et Italie, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,4 milliards d'euros. Animées par une véritable culture commerçante, les équipes de Carmila intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité commerciale : commercialisation, marketing digital, specialty leasing, direction de centre et asset management.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Le 18 septembre 2017, Carmila intégrait les indices FTSE EPRA/NAREIT Global Real Estate (EMEA Region).

Le 24 septembre 2018, Carmila intégrait les indices Euronext CAC Small, CAC Mid & Small et CAC All-tradable.